

Congrès académique de Grenoble – texte action

L'inflation toujours forte et pesante, l'appauvrissement global de la population et l'accroissement des inégalités, le malaise de nombre de métiers et professions et notamment dans les services publics et la fonction publique, l'amplification du mal logement et la pénurie des hébergements d'urgence... Les ferments d'une forte colère sociale se multiplient.

Le vote de la loi Darmanin marque le franchissement d'un cap avec l'arrivée au pouvoir des idées d'extrême droite grâce à une alliance des droites et du gouvernement à l'Assemblée nationale. La feuille de route présidentielle du nouveau gouvernement avec Gabriel Attal comme Premier ministre et de nombreux ministres issus de la droite aggravent cette pente. Cette politique faite de réformes néolibérales, de nostalgies conservatrices et d'autoritarisme nourrit le ressentiment et les logiques individualistes, oppose les groupes sociaux les uns aux autres et attise la violence. De son côté, le ministre de l'Économie a déjà annoncé 12 milliards d'économies, a minima, à faire sur le budget 2025, sans jamais évoquer l'hypothèse d'augmenter les recettes, laissant augurer une amplification de l'austérité subie par les citoyen·nes comme la hausse de la taxe sur l'électricité qui va accroître son prix dès février. Après avoir allongé la durée du travail jusqu'à 64 ans avec la réforme des retraites et réduit les droits des chômeur·ses, il veut s'attaquer à l'indemnisation des plus de 55 ans.

La volonté manifeste d'éradiquer l'ensemble des politiques fondées sur la solidarité dont la Sécurité sociale, les services publics et la fonction publique, réunit aujourd'hui un large arc politique s'étendant du macronisme à l'extrême droite. Avec les inégalités et la fragmentation sociale qui en résultent, c'est la démocratie qui est menacée. Dans un tel contexte, les déclarations de la ministre de l'Éducation dès sa prise de fonction sont venues illustrer jusqu'à la caricature cet « entre soi » d'une toute petite partie de la population déconnectée des réalités et qui entend abandonner toute ambition pour l'école publique. Le Président de la République, en parlant sans cesse de « réarmement » donne un ton martial à sa ligne politique et joue sur la corde de la nostalgie d'une France réactionnaire et pétainiste, en particulier avec les grandes lignes de son projet pour l'école et pour la jeunesse (relance de l'apprentissage obligatoire de *La Marseillaise*, uniforme, SNU...).

Dans son discours, le Premier ministre a confirmé l'orientation dont les nominations ministérielles étaient déjà emblématiques : libéralisation économique et autoritarisme politique. Gabriel Attal prétend "favoriser le travail" et envisage en particulier la généralisation du conditionnement du RSA à 15h d'activités, mesure portant une atteinte majeure aux principes de solidarité, de respect de la dignité et de droit à la sécurité matérielle garantis par les textes fondamentaux. En revanche, rien sur l'essentiel : aucune perspective d'indexation des salaires et des pensions sur une inflation pourtant toujours forte, entraînant l'appauvrissement global de la population et l'accroissement des inégalités. Concernant la Fonction publique, une nouvelle loi est annoncée allant dans le sens d'une "intégration du mérite à leur salaire" pour les agent·es dès le second semestre 2024, mais aussi d'une nouvelle loi qui détruirait encore davantage tout le droit du travail.

Concernant l'éducation, l'école a fait l'objet de nouvelles annonces sur un ton quasi martial, déconnectées de ses besoins, en totale contradiction avec les acquis de la recherche, dangereuses pour sa capacité à exercer ses missions d'émancipation de la jeunesse : confirmation de la réforme du lycée professionnel pourtant rejetée par les personnels, confirmation des mesures "choc des savoirs" et du tri social qui en découlerait, généralisation de l'uniforme, du SNU, etc. Il aura fallu quatre semaines de déclarations dénigrantes, mensongères et polémiques d'Amélie Oudéa-Castera pour qu'une autre interlocutrice et un·e ministre de plein exercice soit nommée. Ce long mois, dont les points d'orgue ont été la forte mobilisation des 1^{er} et 6 février et les actions des jours suivants, restera significatif de la perte de confiance des personnels envers un pouvoir politique mettant à mal la visée émancipatrice de l'École publique et les personnels qui la font au quotidien. Par ses déclarations, Amélie Oudéa-Castera aura mis au grand jour un financement et un fonctionnement de l'école privée engendrant un séparatisme social et scolaire grâce à des fonds publics, au détriment de l'École publique laissée à l'abandon. La politique éducative régressive menée depuis plusieurs années, qui s'accélère ces derniers mois, avec en particulier les mesures « choc des savoirs » et la réforme des lycées pros, n'a pour conséquence concrète que de détruire un peu plus le service public d'éducation. Si Nicole Belloubet veut renouer avec les personnels, cela passe en premier par l'abandon du "choc des savoirs".

Les mobilisations des personnels ne font que renforcer la détermination du SNES-FSU à continuer l'action dans l'éducation comme dans l'ensemble des services publics et du salariat pour imposer d'autres perspectives que ce projet néo-libéral autoritaire.

Services publics et Fonction publique

Une société plus juste et solidaire va de pair avec la défense des Services publics et de ses agent-es, dont le statut doit les mettre à l'abri des pressions politiques et managériales. Emmanuel Macron confirme vouloir mener une réforme « historique » de la Fonction publique, reposant sur un accroissement de la prise en compte du « mérite » des agent-es dans le déroulement de carrière. C'est la préparation d'une attaque en règle contre les statuts alors que la loi de transformation de la fonction publique n'a pas encore fini de produire ses effets dévastateurs sur les services publics et ses agent-es. Cette réforme entend ainsi promouvoir la rémunération individualisée, selon une conception du mérite axée sur la soumission et la flexibilité, et le recrutement de contractuel·les en lieu et place de fonctionnaires.

Face au décrochage des salaires et des pensions et au défi de la crise de recrutement, qu'une telle réforme ne résoudrait pas, le SNES et la FSU réaffirment l'urgence et la nécessité d'un rattrapage et d'indexation de la valeur de point d'indice, comme ses exigences de revalorisation des grilles avec effet sur les pensions de retraite et d'amélioration des déroulements de carrière.

Retraité-es

La revalorisation des pensions est de 5,3 % au 1er janvier 2024. Ce n'est que l'application de la loi (pour la première fois depuis longtemps), mais c'est aussi le résultat des actions menées par les 9 organisations de retraité-es dans le cadre unitaire du G9 qui fête des 10 ans d'existence.

Mais le compte n'y est pas. Cette revalorisation est insuffisante au regard de la perte de pouvoir d'achat conséquente. Depuis 2017, les retraité-es ont perdu environ 10 % de pouvoir d'achat. Les retraité-es subissent plus particulièrement la hausse des cotisations des complémentaires santé estimée en moyenne à 10 % et qui s'élèvent jusqu'à 20 et 30 % pour les retraité-es. La réforme de la PSC va contribuer à dégrader cette couverture des complémentaires pour les retraité-es.

L'action avec le G9 continue en particulier sur cette question par la poursuite d'actions engagées auprès des groupes parlementaires et des élu-es. Le SNES-FSU dénonce la campagne de certains médias qui réclament la sous-indexation des pensions contre des retraité-es « *choyé-es, égoïstes, mettant en péril les finances publiques* ».

La promulgation d'une loi « Bien vieillir » sur l'autonomie est une fois de plus enterrée malgré les besoins croissants. A quand une prise en charge correcte dans tous les territoires ? Face à la situation dégradée de notre système de santé les retraité-es participent à la campagne de reconquête de la Sécu et des services publics.

Avec le G9 les retraité-es s'inscriront dans la journée du 8 mars pour rappeler la situation des femmes retraitées qui sont nombreuses à subir la pauvreté. Les retraité-es se mobiliseront le 26 mars, avant de fêter les 10 ans d'existence du G9, le 23 mai.

Les retraité-es continueront à se mobiliser dans les luttes intergénérationnelles pour la paix, l'École, la Fonction publique.

Droits des femmes

Le long développement du président sur le « réarmement démographique » lors de sa conférence de presse s'inscrit dans le projet conservateur et réactionnaire qui assigne les femmes à leur rôle de procréation. Il reprend sans complexe le discours nataliste de l'extrême droite.

Alors qu'il avait affiché la lutte contre les violences sexistes et sexuelles comme 1^{er} pilier de la Grande Cause du quinquennat pour l'égalité entre les femmes et les hommes, Macron a exprimé publiquement son soutien à un agresseur sexuel, perpétuant la « culture du viol » au mépris des victimes. Le SNES-FSU dénonce l'attitude de la France au niveau européen sur son refus de fonder la définition du viol sur l'absence de consentement.

Le 6^{ème} rapport du HCE sur le sexisme confirme qu'il perdure, et même s'aggrave chez les jeunes hommes. Il est indispensable de s'attaquer à ses racines par la promotion de l'éducation à l'égalité.

Alors que depuis 2017 trop peu de moyens ont été déployés pour l'égalité entre les femmes et hommes, le remaniement ministériel qui se traduit par un coup de barre à droite en dit long sur la priorité qui devrait lui être accordée. L'échéance du 8 mars revêt un enjeu important pour porter nos revendications en la matière.

Le décret d'application publié en décembre, permettant aux sage-femmes de pratiquer les IVG instrumentales, de « fluidifier » l'accès à l'IVG et de réduire les inégalités territoriales, pose des conditions très restrictives. Au même moment, le projet de loi inscrivant le droit à l'IVG dans la Constitution présenté par le président en Conseil des Ministres retient la formulation votée au Sénat sur la liberté d'avoir recours à une IVG. Elle ne protège en rien contre d'éventuelles régressions sur les dites « conditions » comme le remboursement de l'IVG.

Le SNES et la FSU avec le collectif « Avortement Europe, les femmes décident » réclament une inscription dans la Constitution du droit à l'IVG qui soit réellement protectrice.

Écologie

Les récentes manifestations d'agriculteurs mettent en relief le malaise profond du monde agricole que les pouvoirs publics et la société toute entière doivent entendre. Pour autant, les solutions ne résident pas dans le maintien d'une agriculture productiviste, dans le déni des conséquences du changement climatique et de l'effondrement de la biodiversité, particulièrement ses impacts sur la ressource en eau. Les solutions sont plutôt à rechercher dans la dénonciation des accords de libre échange qui mettent en péril l'agriculture paysanne, dans la garantie d'un juste revenu aux agriculteurs-trices et dans la défense d'un enseignement agricole public de qualité pour former les paysan-nes dont le pays a besoin à rebours du manque d'ambition avéré d'un projet de loi d'avenir agricole qui n'en finit pas d'être reporté et du mépris manifesté depuis l'automne par le ministre de l'agriculture aux enseignant-es de son ministère. Le SNES-FSU soutient les propositions de la Confédération Paysanne.

Le pouvoir reste pourtant déterminé à mener des projets écocides et à criminaliser les mobilisations syndicales et citoyennes qui s'y opposent. Le SNES et la FSU dénoncent les condamnations intervenues contre ces actions collectives. Elle apporte son soutien aux militant-es qui sont traduit-es devant les tribunaux que ce soit pour celles et ceux condamné-es à Sainte Soline ou déféré-es pour leurs actions.

Le SNES-FSU dénonce le « 2 poids, 2 mesures » observé vis à vis des mouvements écologistes et sociaux.

La FSU participe aux initiatives unitaires de soutien dénonçant les intimidations permanentes et se mobilisera pour rappeler son attachement aux libertés démocratiques dont celle de manifester.

Éducation

Malgré le manque d'attractivité toujours flagrant, rien n'est fait pour améliorer les conditions de travail des enseignant-es. Inclusion sans moyens, problème de remplacements, droits des personnels attaqués... Autant de dérives qui nécessitent un changement radical de politique. De même la réouverture du dossier salarial reste essentielle.

Alors que les réformes Blanquer au lycée ont structuré le tri des élèves vers l'enseignement supérieur, les mesures Attal préfigurent un collège de la sélection dès la Sixième pour décourager les plus fragiles à poursuivre leur scolarité vers l'une des trois voies du lycée. Cet éclatement du second degré, un aboutissement du bac-3/bac+3, mettrait fin aux progrès de démocratisation par les savoirs, privant une partie de la jeunesse d'un accès aux connaissances et aux qualifications. Les personnels, tout particulièrement en collège, seraient réduits à se conformer à de prétendues bonnes pratiques guidées par des batteries d'évaluations standardisées et des applications pilotées par une intelligence artificielle. Ces nouvelles pratiques professionnelles neutraliseraient la liberté pédagogique. Elles sont en tout point cohérentes avec les attendus de la réforme de la formation initiale que nous contestons.

Depuis la première rentrée préparée sous la présidence d'Emmanuel Macron, le second degré public a accueilli 878 élèves supplémentaires à Grenoble, mais s'est vu retirer 307,4 postes, dont 32 cette année. Dans la même période, les heures supplémentaires ont explosé : + 4,04 % en LGT, + 6,67 % en LP et plus 13,17 % en collège pour atteindre 8,42 %. En parallèle, depuis 2017, le nombre de postes aux CAPES a lui diminué de 23 % entraînant une baisse de 41 % d'inscrits aux CAPES. Par ailleurs, 200 postes au concours de CAPLP ont été supprimés.

Ces mesures dessinent une École de l'assignation sociale qui va à l'encontre de notre projet d'une École

émancipatrice et qui assure la réussite de toutes et tous. Dans un contexte de grave crise démocratique, c'est un choix dangereux dans une société traversée par de profondes crises, cette vision de l'École va contribuer à aggraver les fractures et à nourrir le ressentiment social. Pour le SNES et la FSU, l'école publique est le lieu commun de scolarisation de toute une génération qui apprend à y vivre ensemble pour faire société. C'est pourquoi, il faut y privilégier les mixités sociale et scolaire et non séparer les élèves, les éloigner des uns et des autres. Quant à l'expression « mixité sociale », elle ne fait visiblement pas partie du vocabulaire de l'éducation nationale.

Action

La mobilisation du 1^{er} février, la plus forte depuis janvier 2022 et l'épisode Ibiza/Blanquer, la mobilisation du 6 février, point d'orgue de la semaine d'action intersyndicale, montrent la forte mobilisation de la profession pour une revalorisation salariale immédiate et un refus clair et net « choc des savoirs », synonyme de tri social des élèves. Les refus massifs des DG dans les établissements montrent que ce refus est partagé par les parents.

Le congrès académique propose le plan d'action sur les prochaines semaines :

Le SNES-FSU appelle à la grève féministe le 8 mars. Dans ce cadre, le travail pour rendre concrètes nos revendications doit être amplifié avec en premier lieu l'égalité professionnelle, les salaires et les pensions, la double journée, l'inscription dans la Constitution de l'IVG comme un droit garanti à toutes les femmes, une réelle volonté de mettre fin aux violences sexistes et sexuelles.

- Le SNES-FSU appelle à voter contre les DG dans les collèges et lycées ;
- D'ici le 19 mars, les personnels sont invités à mettre en œuvre des actions diversifiées : interpellation des élu-es, réunions avec les parents, AG d'établissement, communiqué de presse locale, rassemblements... et à signer massivement la pétition intersyndicale contre le « choc des savoirs ».
- Pour préparer la journée de grève du 19 mars qui permettra d'articuler les enjeux sectoriels du service public d'Education avec ceux de l'avenir de la Fonction publique et de ses agent-es, le SNES-FSU appelle les collègues à tenir des heures d'information syndicale dès la rentrée pour organiser la mobilisation sur la 1^{ère} quinzaine de mars et débattre des suites du 19 mars. Le SNES-FSU proposera des initiatives à l'occasion des CSA sur les créations/suppressions de postes (manifestations, rassemblements, occupation d'établissement...). Un préavis de grève sera déposé pour permettre toutes modalités de reconduction.

Le congrès académique appelle les actif-ves à s'associer aux actions des retraité-es comme elles et ils le font dans les luttes intergénérationnelles et, en particulier, pour la journée d'action des retraité-es le 26 mars sur la revalorisation des pensions, sur le coût de la santé notamment pour les retraité-es, sur le mépris du gouvernement en particulier avec le report constant des lois "grand âge" et "bien vieillir".

Le SNES-FSU appelle à rejoindre les actions locales contre les idées d'extrême-droite pendant la campagne pour les élections européennes, notamment celle du Rassemblement d'extrême-droite.

Le SNES-FSU appelle à poursuivre les actions dans le cadre du collectif pour une paix juste et durable en Palestine, notamment les manifestations du 10 février.

Texte adopté à l'unanimité des 44 présent-es.